# FSU Finistère





SNUipp FSU







on n'a pas



mais on a des idées !

La FSU 29 vous convie à un

GOUTER GEANT POUR LA FORMATION

#### JEUDI 20 MAI à 17h

à l'Inspection Académique du Finistère, bd du Finistère à QUIMPER

#### INVITEE d'HONNEUR : MME Brigitte Kieffer, IA 29

(à cette occasion nous lui remettrons de belles pétitions en cadeau)

### **VENEZ NOMBREUX!**

demandons du temps,

des moyens,

de l'intelligence !...



- Un recrutement au même niveau pour tous, afin d'éviter le décrochage 1<sup>cr</sup> degré / second degré /PLP.
- L'élévation du niveau de qualification des enseignants et CPE doit être l'occasion d'intégrer des éléments préprofessionnalisants dans le cursus universitaire dès la licence.

Cette « **formation préprofessionnalisante** » doit notamment comporter des stages (observation, pratiques accompagnées, mises en responsabilité progressive selon les cas).

- Des **prérecrutements**, pour rendre attractives les voies qui mènent aux métiers de l'enseignement et de l'éducation, et pour assurer la diversité sociale dans nos professions. Cependant, les concours doivent rester ouverts à tous (et pas seulement aux prérecrutés). Les étudiants doivent pouvoir faire des choix tardifs et opérer des reconversions.
- Un développement de la **recherche** en éducation.
- Un développement de la formation de formateurs.
- Un cadrage national des masters et de la formation.

Les nouveaux masters doivent permettre la poursuite d'études ou une réorientation universitaire ou professionnelle.

- Une année de formation post-concours (année de fonctionnaire-stagiaire) pleine et entière en alternance, ce qui suppose un service d'enseignement réduit de 2/3.
- Des décharges pour les « tuteurs » dans les établissements et les maîtres-formateurs du premier degré.
- Le maintien et la rénovation des IUFM qui doivent piloter et coordonner la formation des enseignants au niveau d'une académie, ce qui suppose des partenariats et des coopérations entre universités.
- Le maintien du potentiel de formation et en particulier des équipes pluri-catégorielles de formateurs, le maintien des sites de formation.
- Le développement de la formation continue.

#### La réforme voulue par le gouvernement

Rappel du projet initialement prévu du gouvernement (juillet 2008)

Application dès la rentrée 2009.

Volonté de déplacer toute la formation en amont du concours, (évolution envisagée pour toute la fonction publique), avec la suppression de la formation pendant l'année de fonctionnaire stagiaire.

L'obligation d'être inscrit en M2 pour s'inscrire au concours, l'obtention du concours étant conditionné par l'obtention du master.

Un premier salaire retardé d'un an et la récupération de 10 000 emplois de stagiaires.

Une formation post-concours dite « formation continuée » par compagnonnage sur un service complet.

Une année de M2 infaisable dans le schéma proposé (avec la préparation du concours + le mémoire de master + stages).

Des économies sur les concours (4 épreuves), dont une épreuve de connaissances du système éducatif avec un jury comprenant des « personnalités de la société civile ».

Des masters de nature différente entre PE et PLC. Aucune proposition pour les PLP.

Un schéma uniforme pour les concours.

L'obligation de déposer les maquettes des nouveaux masters en décembre 2008 et la mise en concurrence entre les universités et leurs composantes, certaines ayant intégré des IUFM et d'autres pas.

Concurrence entre UFR et IUFM au sein d'une même université. Le mot IUFM disparait du vocabulaire et des textes ministériels.

Aucune aide spécifique pour les étudiants.

## Ce que les fortes mobilisations et l'intervention syndicale ont fait bouger

Un maintien des concours existants en 2010.

Un report des nouveaux concours en 2011, mais le ministère met en œuvre son projet de nouvelle formation professionnelle dès 2010 et engage de fait sa « mastérisation ».

Une formation post-concours avec des compléments de formation à l'université, mais la décharge accordée (un tiers de temps) est très insuffisante.

Des stages pendant le master (2x108h maximum) pour 90 000 stages (dont 40 000 rémunérés) et l'assurance que les étudiants ne seront pas des moyens d'enseignement se substituant aux emplois statutaires. Leur accompagnement n'est cependant pas réglé.

Des concours qui respectent les spécificités disciplinaires et les degrés d'enseignement mais le ministère persiste à vouloir réduire le nombre d'épreuves et à imposer son épreuve de connaissances générales du système éducatif.

Des aides spécifiques sous forme de bourses, des stages rémunérés et d'emplois d'Assistants d'éducation, mais le ministère ne veut pas entendre parler de prérecrutements.

L'assurance formelle d'un non décrochage premier-second degré, mais une réelle difficulté pour prendre en compte les spécificités de la formation des enseignants du premier degré et PLP au sein de l'université.

La réapparition du terme « IUFM » dans les documents ministériels mais uniquement pour 2009-2010 (année transitoire).

L'assurance donnée par V. Pécresse du maintien des sites IUFM, mais cette promesse n'a pas été confirmée par écrit et ne restera qu'une promesse si la décision relève de l'autonomie et des budgets de chaque université!